

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	24 (1895)
Heft:	9
Rubrik:	Assemblée de la Société fribourgeoise d'éducation à Gruyères [suite et fin]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE

MONITEUR DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Le *Bulletin* paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 15 cent. la ligne de 50 millimètres de largeur. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg; ce qui concerne les abonnements, à M. Villard, instituteur, Fribourg. — Pour les annonces, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg et succurles.

SOMMAIRE : *Intérêts de la Société. -- Assemblée de la Société fribourgeoise d'éducation, à Gruyères. — L'enseignement des mathématiques dans les collèges (Suite). — Histoire de l'instruction primaire dans le canton de Fribourg (Suite). — Partie pratique (Mathématiques). — Bibliographies. — Nos écoles suisses.*

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

QUESTION A METTRE A L'ÉTUDE

Quelles seraient les simplifications à apporter dans l'enseignement de la plupart des branches du programme? — Comment l'emploi du livre unique peut-il concourir à ce but?

Les rapports d'arrondissement et les travaux individuels sur cette question devront être remis au rapporteur général le 1^{er} mars au plus tard.

Comité réuni le 26 août au Lycée :

Président : M. GAPANY.

Vice-président : M. PERRIARD.

Secrétaire-caissier : M. VILLARD, inst.

Assemblée de la Société fribourgeoise d'éducation

A GRUYÈRES

(Suite et fin)

La discussion qui suivit la lecture des conclusions du rapport, a été aussi instructive, aussi nourrie que courtoise. Elle ne chôma pas un seul instant. Résumons très brièvement ces débats.

C'est M. l'abbé *Morel*, inspecteur scolaire, qui ouvrit les feux.

Il trouve le travail de M. Dessarzin excellent; cependant, il regrette qu'il n'ait pas exposé les règles que l'instituteur devrait suivre le premier pour conserver sa santé.

M. *Oberson*, préfet de la Veveyse, est d'avis qu'il faut munir les écoles de fenêtres extérieures (fenêtres doubles); elles contribuent à conserver à la salle une température égale. Il estime, contrairement au rapporteur, qu'il est sage d'habituer les fillettes à balayer les écoles. Les indigents s'acquitteraient mal de cette besogne. Il ne faut pas hâter la rentrée des enfants qui ont été atteints de maladies contagieuses. Il ne craint pas le surmenage et il se déclare partisan des devoirs écrits à domicile. Mais il voudrait la suppression de la récréation de 10 minutes au milieu de la classe. Il demande que le livre de lecture du III^e degré paraisse sans retard; là, on trouvera, sans doute, les notions les plus importantes d'hygiène. A propos d'alcoolisme qu'il s'agit de combattre déjà à l'école, il pense que l'on pourrait tirer le plus grand profit de l'ouvrage de M. Denis, instituteur à Genève.

M. le D^r *Torche*, directeur des écoles d'Estavayer et membre de la Commission cantonale de santé, déclare qu'un grand nombre d'infirmités, entre autres la myopie, la faiblesse générale, sont dues très souvent aux défauts des locaux et du matériel scolaires. De là vient en partie le déficit de jeunes gens aptes au service militaire. Que chaque enfant ait sa place marquée pour y déposer sa coiffure, afin d'éviter la transmission des maladies du cuir chevelu.

Le balayage des écoles devrait être confié à de grandes personnes. Il signale le danger des crachats à terre : les microbes de la tuberculose s'envolent avec la poussière de l'air et portent, par la respiration, la maladie de poitrine aux poumons des écoliers. Il y a là un danger sérieux.

Il voudrait que pour éviter les déviations de la colonne vertébrale, on introduisit chez nous aussi l'écriture droite, dans les cours inférieurs du moins, sauf à reprendre, plus tard, l'écriture penchée. Il demande qu'on fasse une distinction entre les maladies infectieuses. Lorsqu'un enfant est atteint de variole, de diphtérie ou de scarlatine, la porte de l'école devrait être fermée, jusqu'à complète guérison, non seulement aux malades, mais encore à ses frères, à ses sœurs, à tous ceux qui sont en contact avec lui.

Les mêmes précautions ne sont pas nécessaires pour la fièvre typhoïde, dont le mode de propagation est tout différent.

Les enfants vraiment tuberculeux devraient être émancipés définitivement de l'école.

Quant à la gymnastique, dont parle le rapport, il estime qu'il faudrait abandonner une fois pour toutes la gymnastique hygiénique.

Contrairement aux directions données par M. le préfet

Oberson, M. l'inspecteur *Perriard* demande le maintien du repos de 10 minutes au milieu de la classe; il trouve de plus, qu'après 5 à 6 heures d'école, l'enfant ne devrait pas être astreint, le soir, à des tâches écrites. Il voudrait, enfin, que l'on établît un programme complet pour l'enseignement de l'hygiène.

M. *Opfner*, directeur de l'Ecole normale de Sion, critique diverses conclusions du rapport. D'abord, il ne veut pas que le médecin visite les écoles : l'Inspecteur suffit. Il veut que les bâtiments scolaires soient loin du bruit, de la place publique, du marché et des auberges. Mais quelle influence peut exercer sur l'humeur des enfants l'état agréable et réjouissant de la salle d'école? C'est le maître seul qui exerce cette influence. Il regrette que le rapporteur n'ait pas mentionné les derniers perfectionnements apportés aux appareils de chauffage et d'aération, tels qu'ils existent dans le Valais, entre autres, dans certaines écoles de Sion. Il faut proscrire les pensums : c'est là un travail nuisible à la santé et qui échappe au contrôle du maître. Pour montrer les conséquences fâcheuses de l'usage du tabac, M. Opfner cite plusieurs cas de longévité observés dernièrement chez des non fumeurs et des cas de mort précoce chez des fumeurs.

M. *Schaller*, ancien directeur de l'Instruction publique, s'étonne des réformes proposées par le rapporteur et les orateurs. Il n'y aurait qu'à ouvrir nos bulletins de lois et nos divers règlements pour y lire la plupart des recommandations que l'on vient de formuler. C'est aux maîtresses d'ouvrage qu'il appartient surtout de répandre la connaissance de l'hygiène. Or, nos institutions ont à leur disposition un excellent petit traité. Malheureusement, les autorités locales, celles des villes surtout, se montrent souvent récalcitrantes aux exigences de l'autorité supérieure. Ce sont nos villes qui ont les locaux les plus défectueux. La campagne accepte mieux les observations qu'on est dans le cas d'adresser et sait en tenir compte. Il voudrait que l'on endurecît l'enfant au froid comme à la fatigue et qu'on lui interdît de passer le temps de l'école avec la tête emmaillotée d'un fichu ou d'un bonnet.

M. *Oberson*, inspecteur scolaire, cite l'avis du docteur Roux, de Lausanne, lequel attribue un grand nombre de maladies, telles que la diphtérie, à l'humidité des pieds. C'est pourquoi il estime que le conseil donné par le rapporteur de faire déposer aux enfants leurs souliers mouillés pour mettre des pantoufles, est vraiment salubre. Il croit opportun de conserver le repos de 10 minutes, et il se demande en terminant s'il ne conviendrait pas de faire donner à l'Ecole normale des leçons d'hygiène par quelque docteur.

M. le doyen *Tschopp* dit qu'il est intentionné d'établir dans la Singine une Société de tempérance pour les enfants en vue de combattre plus efficacement l'alcoolisme; car si le jeune

homme sait s'abstenir de vin et de liqueurs jusqu'à l'âge de 18 ans, il est sauvé. Quant aux pantoufles recommandées par le rapporteur, il dit que beaucoup d'écoles pourraient suivre l'exemple de Guin, où des enfants fabriquent des bambouches en paille. Il se plaint du système défectueux des bancs scolaires. Du reste, il n'est pas d'avis que l'on prenne trop de soin de la santé des enfants.

M. le Dr *Torche* est partisan du repos de 10 minutes ; il voudrait que l'on couvrit les abords de l'école de sable plutôt que d'un gavage ; qu'on proscrivit les fichus dans la salle d'école et pue l'on cherchât à préserver de l'humidité les pieds des enfants.

M. l'inspecteur *Morel* signale le manque de soins que beaucoup de maîtres prennent de leur santé : ils parlent trop souvent ou trop haut et s'épuisent bien vite.

M. le chanoine *Burnier* raconte ce qui se passe dans le Valais, où beaucoup d'enfants arrivent à l'école les pieds trempés, ce qui ne les empêche pas de jouir d'une florissante santé. La bonne humeur du maître constitue à elle seule une partie de l'hygiène scolaire.

M. l'inspecteur *Oberson* déclare que c'est faute de salle de gymnastique qu'il a recommandé les exercices de gymnastique à l'école durant les 10 minutes de repos et encore il ne s'agit que d'exercices hygiéniques.

M. *Horner*, professeur, apprend à M. le doyen *Tschopp* qu'il n'est pas nécessaire d'aller bien loin pour trouver des modèles de bancs scolaires : le *Musée pédagogique* en possède une collection complète. Il recommande aux maîtres les jeux scolaires : il faut favoriser toujours, diriger souvent soi-même ces jeux qui ont une importance morale autant qu'hygiénique.

Il souligne ensuite une observation émise au sujet des leçons données aux cours inférieurs. Il veut que ces leçons soient courtes et variées. Retenir les petits enfants plus de deux heures à l'école, c'est le moyen le plus sûr de leur inspirer le dégoût de l'étude et de rendre difficile toute discipline. Les premières leçons doivent être données par le maître lui-même.

Passant à une autre question, M. *Horner* parle de l'Exposition de Genève et fait savoir dans quel sens il faut entendre la participation des écoles.

L'heure du banquet a sonné. On annonce la composition du nouveau Comité qui reste à peu près le même. Puis, chacun va prendre sa place aux tables dressées sur la splendide terrasse du château. Le banquet a été admirablement servi par M. *Daflon*, propriétaire de l'Hôtel-de-Ville.

C'est M. le greffier *Philipona* qui remplit les fonctions de major de table. Il s'en acquitte avec autant de verve que d'esprit.

M. *Demierre*, instituteur à Bulle, ouvre la série des toasts en buvant à la santé de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, à celle de notre vénéré et bien-aimé évêque, Mgr *Deruaz*, et au clergé fribourgeois.

M. *Jaquet*, professeur de l'Ecole régionale de Gruyères, porte son toast à la patrie, au gouvernement et à la Direction de l'Instruction publique.

M. le chanoine *Tschopp* répond au discours de M. Demierre et M. le conseiller d'Etat *Schaller* à celui de M. Jaquet.

Inutile de faire observer que les dangers et les menaces de l'heure présente, que le projet Schenk avec les fatales conséquences qui doivent en découler, ont occupé une large part dans ces discours. M. Schaller a résumé admirablement les sentiments de chacun en s'écriant : « Le contrôle de la Confédération en matière d'éducation, nous ne le redoutons point, mais nous n'en voulons pas. »

Après chaque discours, les applaudissements éclatent, le canon tonne, les chants des Sociétés et la fanfare portent l'enthousiasme à son comble.

Le major de table donne lecture de divers télégrammes, entre autres du R. P. Coconnier, recteur de l'Université, et du R. P. Berthier, empêchés d'assister à la réunion ; de MM. Comte et Chillier, à Châtel-Saint-Denis, etc.

D'autre part, des télégrammes de respectueuse sympathie sont adressés à M. le directeur Python qui se trouve à Saint-Gall, à M. le directeur Tanner, à M. Balland, le généreux propriétaire du château.

Les toasts reprennent leur cours. C'est M. le président *Morard* qui boit aux délégués des Sociétés étrangères. M. *Opfner* y répond. C'est enfin M. l'inspecteur *Oberson* qui adresse ses remerciements aux autorités de Gruyères, à la fanfare d'Echarlens, aux Sociétés de chant et à leurs dévoués directeurs, MM. Bosson, Blanc, Galley, etc., à M. Daflon qui a donné le banquet, enfin à tous ceux qui ont contribué au succès de cette fête. N'oublions pas de mentionner encore l'excellent discours de M. Weck, préfet de la Gruyère.

Nous voyons, à ce moment, arriver sur la terrasse une troupe d'enfants accompagnés de quelques religieuses. C'est l'Institut des sourds-muets. L'un d'entre eux nous adresse un petit discours qui fut suivi de divers exercices scolaires. Les efforts de ces pauvres malheureux pour apprendre à parler, leurs regards avides et souriants fixés sur leurs institutrices, l'idée du dévouement sublime nécessaire pour faire renaitre la parole sur des lèvres muettes, tout cela vous arrache des larmes d'attendrissement.

Quelques paroles de remerciement de la part de M. le président Gapany et une quête en faveur de l'Institut terminent cette scène pleine d'émotions.

L'heure du départ est arrivée ; à 5 heures, bon nombre des participants avaient repris le chemin de leur foyer en emportant le meilleur souvenir de cette belle et grande journée.

